

CITÉS ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS (CGLU)

La CGLU est un réseau mondial de collectivités locales, de gouvernements locaux et régionaux qui s'engage à représenter, à défendre et également à donner la parole aux différentes collectivités sur la scène internationale.

L'**AFCCRE** est devenu membre de la **CGLU** en 2004, lors de la création de cette organisation. Les membres de l'AFCCRE font partis de droit de la CGLU.

La **CGLU** est un **réseau mondial de collectivités locales**, de **gouvernements locaux** et **régionaux** qui s'engage à représenter, à défendre et également à donner la parole aux différentes collectivités sur la scène internationale. La CGLU est la **plus grande organisation mondiale de gouvernements** et compte plus de **240 000 membres** dans plus de **140 pays** différents. Monsieur Mohammed BOUDRA, Président de l'association des villes du Maroc depuis 2019, est à la tête de cette organisation.

Cette organisation se concentre sur **4 axes** différents. Ces axes aident à rédiger l'**agenda mondial des gouvernements locaux et régionaux**. Cet agenda met en avant les contributions que l'organisation peut apporter pour assurer un développement durable des différentes collectivités, des gouvernements locaux et régionaux.

PLAIDOYER

- › Donner une voix à tout un chacun à l'internationale ;
- › Mettre en évidence et soutenir le rôle des gouvernements locaux et régionaux dans le processus de mise en œuvre de l'agenda mondial.

LA MISE EN ŒUVRE

- › Identifier et encourager les efforts des membres de l'organisation pour réaliser les agendas mondiaux à l'échelle territoriale.

L'APPRENTISSAGE

- › Par le suivi de formations ;
- › La création d'une culture d'apprentissage dans toute l'Organisation ;
- › La promotion de la coopération décentralisée en tant qu'outil de la coopération internationale et des programmes de développement.

SUIVI ET RAPPORTS

- › Assurer la bonne mise en œuvre des agendas mondiaux, de leur impact et faire l'évaluation de ceux-ci,
- › Contribuer au discours des gouvernements locaux et régionaux,
- › Eclairer les rapports dressés par les gouvernements nationaux.

En somme, la CGLU permet d'être le porte-parole mondial des autonomies locale, en promouvant des valeurs et des intérêts communs grâce à a coopération entre les différents gouvernements locaux à l'internationale.

CONTACT

Mission Europe et Partenariats extérieurs

[📞 03 44 06 66 36](tel:0344066636)

[✉ Envoyer un courriel](#)